



LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4318 - Mardi 7 novembre 2017 - Prix : 10 DA

Industrie militaire

Accord Etusa-AMS Mercedes-Benz pour l'acquisition de 100 bus

Page 4

Les citoyens dévisagent les affiches des listes électorales

Les chefs de partis multiplient les meetings

Page 2

Saïd Hariri rentrera-t-il ?

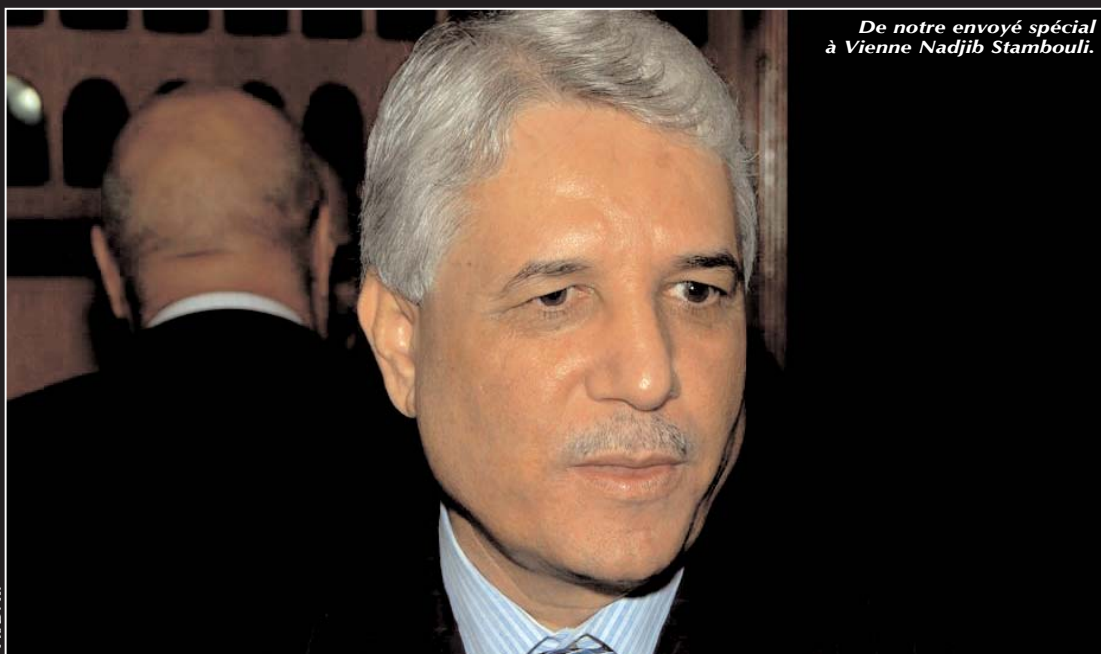
Par Mohamed Habili

La démission de Saad Hariri depuis Riyad est une telle surprise qu'il s'en trouve au Liban pour croire qu'il n'a pas pu la faire sans y être forcé par ses hôtes. Pour Hassan Nasrallah, le secrétaire général du Hezbollah, sur un point au moins l'affaire est entendue : l'homme qu'on a vu à la télévision donner lecture de sa démission lisait avec application un texte qui n'était pas de lui. De là à penser que cet homme n'était pas libre de ses mouvements, donc pas seulement de ses paroles, il n'y a qu'un pas que certains ont d'ores et déjà allègrement franchi. Le plus incrédule de tous pourrait bien être toutefois Michel Aoun, le président de la République, qui se comporte avec cette espèce de coup de tonnerre dans un ciel serein comme s'il n'était même pas sûr qu'il se soit produit. Il attend le retour à Beyrouth de celui qu'il considère toujours comme son Premier ministre pour en savoir un peu plus. Pas question pour lui d'accepter ou de refuser une démission faite dans ses conditions. Il faudrait d'abord qu'il revoie Saad Hariri et qu'ils en parlent calmement en tête à tête comme deux principaux responsables du gouvernement d'un pays. Un président n'accepte en règle générale sans discuter que les démissions qu'il a lui-même demandées avec suffisamment d'autorité ou d'insistance. Il se méfie tout naturellement de celles dans lesquelles il n'est pour rien, qu'il n'a pas vu venir.

Suite en page 3

Septième conférence des Etats parties à la Convention onusienne

Louh décline les acquis et efforts de l'Algérie contre la corruption



De notre envoyé spécial à Vienne Nadjib Stambouli.

Dans son allocution au premier jour de la 7^e conférence des Etats parties à la convention onusienne contre la corruption qui se tient à Vienne, Tayeb Louh a d'abord situé la lutte contre la corruption dans son environnement international, qui s'est dégradé après les avancées du lendemain de la Seconde Guerre mondiale.

Lire page 3

Actuellement en attente à l'APN

Hasbellaoui veut, lui aussi, actualiser la loi sur la santé

Page 2

Festival national du hawzi

L'orchestre régional de Tlemcen clôture en apothéose

Page 13

El Tarf Un réseau de trafic de stupéfiants anéanti

LES ÉLÉMENTS de la brigade de recherche et d'investigation (BRI) relevant du service de la police judiciaire (P.J) de la Sûreté de wilaya d'El Tarf ont mis fin aux agissements d'un réseau de trafic de stupéfiants via les réseaux sociaux, composé de trois dealers, selon ce corps de sécurité. Exploitant une information faisant état de vente de stupéfiants à travers les réseaux sociaux, les enquêteurs ont remonté la piste de ce trafic et ont pu identifier un premier suspect et localiser le lieu et l'heure «d'une transaction», a précisé la même source. Le suspect identifié a été appréhendé à bord d'un véhicule touristique alors qu'il s'apprêtait à écouler 95 grammes de kif traité au niveau de la sortie nord de la ville d'El Kala, a-t-on ajouté de même source. Les investigations approfondies ont permis d'identifier deux autres complices dans cette affaire et la perquisition des domiciles des deux mis en cause a, par ailleurs, permis de saisir une trentaine de comprimés psychotropes de différentes marques, ainsi que deux sabres, a également signalé la même source. Présentés devant le procureur de la République près le tribunal d'El Kala, les trois mis en cause, poursuivis pour association de malfaiteurs, trafic de stupéfiants, détention d'armes blanches prohibées, ont été placés sous mandat de dépôt.

Soutien aux groupes terroristes Deux individus arrêtés à Boumerdès et El Bayadh

DEUX ÉLÉMENTS de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés avant-hier par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) à Boumerdès et El Bayadh, a indiqué, hier, un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). «Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce à l'exploitation efficace de renseignements, des détachements de l'Armée nationale populaire ont arrêté, le 5 novembre 2017 (avant-hier), deux éléments de soutien aux groupes terroristes à Boumerdès et El Bayadh», a précisé le communiqué. Par ailleurs, dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, un détachement de l'ANP «a intercepté, à In Guezam et In Salah un véhicule tout-terrain, 1,5 tonne de denrées alimentaires et 1,6 quintal de tabac, tandis que des éléments de la Gendarmerie nationale ont appréhendé, à Biskra un contrebandier à bord d'une camionnette chargée de dix quintaux de produits chimiques». D'autre part, des gardes-côtes «ont déjoué, à Annaba une tentative d'émigration clandestine de dix personnes à bord d'une embarcation de construction artisanale, tandis que huit immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à Tlemcen, Sidi Bel-Abbès et Béchar», a ajouté le communiqué.

MDN/Communiqué

Actuellement en attente à l'APN

Hasbellaoui veut, lui aussi, actualiser la loi sur la santé

■ Le ministre de la Santé, le P Mokhtar Hasbellaoui, estime impératif l'actualisation du projet de loi sur la santé et sa présentation, dans les meilleurs délais, devant les deux chambres du Parlement. «La loi de 1985 a montré ses limites et n'est plus adaptée aux mutations que connaissent le secteur et la société», considère-t-il.

Par Louiza Ait Ramdane

Le P Hasbellaoui fera donc un exposé de politique générale du système de santé mardi devant la Commission de la santé, des affaires sociales, du travail et de la formation professionnelle à l'Assemblée populaire nationale (APN). Il s'agit, à titre d'exemple, de revoir, dans le cadre du nouveau projet, la gestion des établissements hospitaliers en leur donnant davantage d'autonomie pour une prise en charge optimale du malade et d'examiner et faciliter le système de contractualisation entre les hôpitaux et la sécurité sociale, a expliqué le ministre.

Le nouveau projet de loi précisera des volets non traités dans l'ancienne loi, à l'instar des essais cliniques et de tout ce qui a trait aux nouveaux médicaments, ainsi que l'actualisation du cadre de prévention, a-t-il encore dit, ajoutant qu'il est question, en outre, de mettre l'accent sur les maladies non transmissibles de plus en plus répandues en raison du changement des habitudes alimentaires de la société et de la progression de l'espérance de vie. Le nouveau texte souligne, en outre, l'importance de l'élargissement de la greffe d'organes à partir de donneurs décédés et de la prérogative d'organisation de l'éthique médicale au mieux des intérêts de la société et des changements qu'elle connaît.

Selon le ministre, «cette révision de la loi de 1985 est nécessaire pour s'adapter aux muta-



PH/D. R.

tions que connaît l'Algérie et aux besoins sanitaires actuels». Il estime que cette loi a montré ses limites et constitue une entrave au développement, à la modernisation du secteur et aux défis devant être relevés, d'où l'urgence de son actualisation et sa présentation, dans les meilleurs délais, devant les deux chambres du Parlement.

Dans ce sillage, il a avoué la présence d'un vide juridique qui

ne permet pas un accompagnement et un développement du système sanitaire en Algérie. Pour le P Hasbellaoui, le nouveau cadre législatif permettra de procéder à la planification stratégique dans le domaine de la santé, en vue de «garantir le bon fonctionnement du système et l'intégration des capacités du secteur privé selon le principe de complémentarité», tout en réaffirmant l'importance de «consacrer

la gratuité des soins dans les établissements publics en tant que principe inaliénable». Elaboré par l'ancien ministre de la Santé, Abdelmalek Boudiaf, avec la participation de tous les partenaires sociaux et les différents corps, le nouveau projet de loi sur la santé comprend 470 articles et maintient le principe de la gratuité des soins consacré dans deux articles différents.

L. A. R.

Travaux publics et transports

Levée du gel en 2018 sur les projets du secteur

«Grâce à la loi de finances 2018, nous pouvons dire que le secteur a dépassé la zone de turbulence», a affirmé, Abdelghani Zaalane, ministre des Travaux publics et des Transports, avant-hier à Alger.

Les nouveaux projets inscrits portent sur la réalisation, pour une enveloppe de 150 milliards DA, de la première tranche du port du centre (Cherchell) et sa connexion au réseau routier et ferroviaire, avec tous les équipements et dépendances, à l'image des zones industrielles et des plateformes logistiques. En outre, une enveloppe de 65 milliards DA est prévue pour l'entretien de 500 km de routes nationales, autoroute Est-Ouest ainsi que l'entretien des ports et aéroports, le renforcement des ponts métalliques et la réhabilitation de la voie ferrée. Au titre du développement des régions enclavées au nord et au sud du pays, une enveloppe de 28 milliards DA est réservée à la réalisation et au renforcement des projets de dédoublement et de réhabilitation des routes. Par ailleurs, un montant de 6,5 milliards DA a été alloué à la mise en œuvre de la 2^e phase du système

de régulation du trafic routier à Alger, visant à désengorger la circulation routière et améliorer les conditions de transport au niveau de la capitale. En outre, 178,15 milliards DA ont été consacrés à la réévaluation du programme en cours de réalisation. Le lancement des projets du secteur interviendra en fonction des priorités et de l'efficacité économique, a affirmé le ministre.

Le péage sur l'autoroute Est-Ouest bientôt tarifé

Evoquant le programme de son secteur, il a indiqué que le parachèvement des 84 km restants de l'autoroute Est-Ouest, reliant la région de Dréan aux frontières algéro-tunisiennes, débutera avant la fin de l'année en cours. Il a précisé, à ce propos, que les tarifs de péage seront fixés dans les semaines à venir dans le cadre d'un travail de concertation au sein du gouvernement. A propos de la voie ferrée, des préparatifs sont en cours pour le lancement de projets de connexion ferroviaire des zones de production du

ciment et de rond à béton ainsi que les mines de phosphate. Concernant le transport aérien, il a annoncé que la compagnie nationale Air Algérie a entamé une restructuration interne permettant de créer des filiales spécialisées dans les différentes activités relatives au transport aérien, dont le catering et la maintenance. Il a également fait état du lancement, avant la fin de l'année en cours, de plateformes pour l'exportation des produits agricoles au niveau des aéroports de Biskra, Adrar et El Oued. S'agissant de l'ouverture de l'investissement dans le transport maritime et aérien au secteur privé, le ministre a indiqué qu'il s'agit uniquement du fret, précisant que son secteur était en train d'adapter le cadre juridique et d'élaborer un cahier des charges régissant cette activité. Au sujet de la domination des sociétés étrangères sur le transport maritime de marchandises, Zaalane a rappelé que le programme d'acquisition de nouveaux cargos permettra aux entreprises nationales d'augmenter graduellement leur part à 25% à l'horizon 2025.

R. Z.

Septième conférence des Etats parties à la Convention onusienne

Louh décline les acquis et efforts de l'Algérie contre la corruption

■ Dans son allocution au premier jour de la 7^e Conférence des Etats parties à la convention onusienne contre la corruption qui se tient à Vienne, Tayeb Louh a d'abord situé la lutte contre la corruption dans son environnement international, qui s'est dégradé après les avancées du lendemain de la Seconde Guerre mondiale.

De notre envoyé spécial à Vienne, Nadjib Stambouli

A ce titre, Tayeb Louh a salué les actions menées par la Convention de lutte contre la corruption, devenue le cadre législatif de référence et le socle sur lequel s'appuient les Etats en la matière. Le ministre a émis le vœu de voir se poursuivre ces efforts afin de faire face aux blocages érigés devant le recouvrement des avoirs, et de lutter contre le blanchiment du produit du crime ainsi que les paradis fiscaux. Abordant l'expérience de l'Algérie en matière de prévention et de lutte contre la corruption, Tayeb Louh a décliné tous les acquis, mesures et institutions mises en place sous l'impulsion du Président Bouteflika. Il a cité, entre autres, tout l'arsenal législatif comme la révision du code de procédure pénale, élaboré parallèlement aux réformes de modernisation de la justice, ainsi que les organismes institutionnels, comme l'Office central de répression de la corruption, après la Constitution de 2016 dont il émane ainsi que la création de l'Organe national de prévention et de lutte contre la corruption. Le ministre de la Justice a également fait état d'une loi d'accès à l'information, documents et statistiques, en cours d'élaboration. Il s'est ensuite félicité de l'examen auquel a été soumise l'Algérie en 2013 dans le cadre de la Convention onusienne, ajoutant que les résultats de ce travail ont inspiré la révision du code de procédure pénale, notamment le chapitre protégeant les témoins, experts et dénonciateurs des actes de corruption. Sur ce sujet, Louh a précisé que notre pays a donné son accord, dans un souci de totale transpar-



ce, à la publication sur les sites gouvernementaux et celui de l'ONUDDC du rapport d'examen en question. Pour terminer, Tayeb Louh est revenu sur la nécessaire coordination entre Etats de la Convention, surtout pour la mise en place de mécanismes efficaces de prévention ainsi que pour le recouvrement des avoirs. Ce point est considéré par les observateurs, au vu des interventions, à la fois comme la ligne de force et le talon d'Achille des Etats parties à la convention onusienne de lutte contre la corruption. Notons que parallèlement à sa contribution à la conférence par son intervention, au demeurant très appréciée par les observateurs et experts, le ministre de la Justice, garde des Sceaux, a déployé une activité très intense, en recevant des ministres et hauts responsables de nombreux pays avec lesquels il a eu des entretiens. Auparavant, durant la matinée, à l'ouverture de la 7^e Conférence des Etats parties à la Convention des Nations unies contre la corruption,

les représentants d'une partie des 183 adhérents à cette Convention se sont succédé à la tribune pour faire part de leurs expériences et propositions devant une assistance bigarrée venue des quatre coins du globe. Aussi, il a été procédé à l'élection du bureau de cette session, que présidera la procureure générale du Guatemala, qui a tenu à préciser qu'elle n'est pas la première à être désignée à ce poste. Notons que l'élection du bureau se fait par acclamation. A cette étape, a succédé une autre phase procédurière, avant de passer aux interventions, entamées par celles des porte-parole des délégués régionaux. Ainsi, tour à tour, les représentants des régions et groupes, ceux des «77 et Chine», de l'Afrique, de l'Asie et Pacifique et de l'Union européenne ont abordé les différentes questions liées à la lutte contre la corruption et les actions entreprises dans leurs régions respectives. Par delà les différences locales et régionales, l'on pouvait constater que toutes les recomman-

dations convergeaient, en plus des rappels de principe et éthiques, sur la qualification de la corruption en tant que fléau d'une dangereuse gravité, menaçant le socle républicain de pays et de régions entières. Outre ces rappels, les déclarations des délégués revenaient sans cesse sur un point, celui de la restitution des avoirs détournés et volés se trouvant à l'étranger. Ce point est l'un des socles de la Convention des Nations unies qui se sont engagées à faciliter cette récupération de deniers, notamment ceux cachés dans les paradis fiscaux. Entre Pérou, Egypte, Philippines et Belgique et autres, il serait trop long de citer toutes les interventions, nous retiendrons deux cas éducatifs quant à la pluralité de cette Convention onusienne. Il s'agit du délégué de la République de Kiribati, qui a également gratifié l'assistance d'un poème dont le pays compte 110 000 habitants et celui d'une autre île comptant 10 000 âmes. C'est dire que la corruption n'est pas le monopole des pays qui occupent le devant de la scène mais atteint aussi les points les plus improbables de la planète. Par les uns et les autres, il a été fait référence à plusieurs reprises de déclarations directrices de l'œuvre de cette Convention, à l'instar des déclarations de St Petersburg, de Doha ou de Marrakech. Les délégués se sont encouragés mutuellement à partager les informations, gardant à l'esprit leur objectif durable, à l'horizon 2030, ce qui ne saurait se réaliser sans l'érection d'Etats de droit, ont tenu à souligner les délégués, mobilisés contre ce fléau qui frappe partout et qui fait que certains prospèrent grâce à la corruption tandis que d'autres en paient le prix...

N. S.

Les citoyens dévisagent les affiches des listes électorales

Les chefs de partis multiplient les meetings

Les journées de la campagne électorale pour les locales du 23 novembre prochain se poursuivent et semblent bien chargées. Les chefs de partis remplissent les maisons de la culture dans les quatre coins du pays. À Oran, Annaba, Ouargla, Alger, Tébessa, les candidats se relayent pour convaincre les citoyens. Dans la rue, les citoyens, majoritairement des hommes âgés, dévisagent les affiches qui couvrent les murs de la capitale ainsi que toutes les autres villes du pays. Ils regardent, lisent sans trop lire. D'autres passent sans même y jeter un coup d'œil. Certains se lancent dans des discussions pour comprendre qui choisir le jour du vote, mais finissent souvent par se perdre entre les dizaines de visages inconnus jusque-là. Les chefs de partis et candidats indépendants, quant à eux, se relayent au niveau des maisons de la culture dans les quatre coins du pays pour animer leurs meetings, approcher de plus près le citoyen et lui assurer une meilleure prise en charge de ses préoccupations. En effet, à la maison de la culture de Ouargla Moufidi-Zakaria, le président du Front national algérien, Moussa Touati, a indiqué que son parti œuvre, s'il obtient un nombre confortable de sièges à ces élections

locales, à la concrétisation d'une véritable justice sociale entre tous les enfants du peuple algérien. Il a ensuite souligné à la maison de jeunes de Badiane, El Ménéa, que son parti œuvrait à inciter la société civile à contribuer d'une manière plus efficace à la gestion de la chose publique et à la mise en œuvre d'une véritable justice sociale et d'un équilibre régional. «La libération des énergies des jeunes peut être à l'origine de l'édification d'une nouvelle Algérie plus juste et plus équitable», a-t-il indiqué. Le président du FNA a également appelé à une moralisation de la vie politique à même de consolider l'édifice démocratique, répondre aux aspirations de la société et garantir un développement global. «L'Algérie a besoin de tous ses fils pour relever les défis et surmonter la crise actuelle», a soutenu Touati, avant d'ajouter que ceci impliquait une mobilisation forte pour instaurer les principes d'une bonne gouvernance de la chose publique et réussir à améliorer le quotidien du citoyen. De son côté, le secrétaire général du MPA, Amara Benyounès, a appelé de Batna les citoyens à voter en masse lors des prochaines élections, estimant que «le vote massif donnera de la légitimité et de la crédibilité aux listes

électorales choisies qui pourront ainsi mettre en œuvre sur le terrain leurs programmes». Le président du RCD, Mohcene Belabès, effectuant une visite aux sièges des permanences électorales du parti au niveau de plusieurs communes d'Alger, a appelé les citoyens à une participation massive, les invitant à voter pour les listes de son parti eu égard aux résultats positifs réalisés par les élus du RCD dans toutes les Assemblées qu'il a remportées lors des dernières échéances. Le président du RCD a instruit les candidats et militants de sa formation d'intensifier l'action de proximité et sur le terrain et d'expliquer le programme électoral du parti, un programme local adapté aux spécificités de chaque commune, les exhortant à évoquer également la situation économique que traverse le pays. Des dirigeants du FLN ont, quant à eux, qualifié les élections locales 2017 de «rendez-vous crucial» en perspective de la prochaine présidentielle, assurant, en outre, que les listes du FLN renfermaient les «meilleurs enfants de l'Algérie». Bedda, qui a appelé les représentants de la scène politique nationale à cesser leur politique politisante visant à semer le désespoir chez les Algériens, au lieu de proposer des alternatives

sérieuses, a, par ailleurs, soutenu que le vainqueur de la présidentielle de 2019 sera issu du FLN. Le président du Mouvement de la société pour la paix, Abdelmadjid Menasra, a appelé de Skikda les citoyens à bien choisir leurs représentants aux Assemblées populaires communales et de wilaya lors des prochaines élections locales. Menasra a estimé que bien choisir les représentants locaux aux Assemblées populaires garantira une croissance équitable dans le pays. Le président du MSP a, dans ce contexte, adressé un message à ses électeurs, leur affirmant qu'ils sont en mesure de faire évoluer la situation du pays de manière pacifique en choisissant des élus locaux responsables et intègres qui pourront réaliser les objectifs assignés aux Assemblées populaires de wilaya et communales. Il a par ailleurs plaidé pour pénaliser les élus qui n'ont pas tenu leurs promesses et récompenser ceux qui travaillent dur pour le bien de la commune et le bien-être des citoyens. Enfin, à Alger, le président du Front El-Moustakbal, Abdelaziz Belaid, a souligné la nécessité de renforcer le rôle de la femme dans la vie politique, appelant cette dernière à participer massivement aux prochaines élections locales. Lors d'un

LA QUESTION DU JOUR

Saïd Hariri rentrera-t-il ?

Suite de la page une

Son premier réflexe serait même de les refuser sans autre forme de procès. Michel Aoun donne en ce moment le sentiment de quelqu'un qui se demande si par hasard ce ne serait pas son tour de faire sensation en refusant une démission qui l'a pris au dépourvu. Il n'y a que son refus à lui en effet qui puisse causer autant d'étonnement que la démission de Hariri. En tout cas, tant que celui-ci n'est pas de retour, il faut faire comme si rien ne s'était passé, comme si le Premier ministre était en voyage et qu'il allait bientôt rentrer. Seulement rentrera-t-il ? C'est que la question se pose dans le cas de quelqu'un qui a démissionné depuis l'étranger. Il faut que sa vie soit particulièrement menacée au Liban pour qu'il ne puisse y retourner, donner sa démission en bonne et due forme et repartir à l'étranger si c'est là pour lui une question de vie ou de mort. Logiquement donc, il devrait rester à Riyad, où du moins il se trouve en sécurité. En sécurité, comme on peut l'être en prison, suggérer avec un malin plaisir quelques-uns. Le chef du Hezbollah n'est pas allé quant à lui jusqu'à dire que Hariri est positivement prisonnier des Saoudiens. N'empêche qu'il l'a quand même un peu laissé entendre en disant qu'on avait mis dans sa bouche des paroles qui n'étaient pas les siennes. Mais trêve de plaisanteries. Par son incongruité même, la démission de Hariri n'annonce rien de bon ni pour le Liban ni pour la région, et d'abord parce que rien ne l'a annoncée, elle. L'une des particularités du Liban, c'est qu'il est le champ de bataille par prédilection des guerres par procuration entre puissances régionales. Comme celles de Syrie et d'Irak tirent à leurs fins, et que celle du Yémen paraît au contraire plus que jamais inexplicable, la question se pose de savoir si cette peste tourmente n'est pas en train de s'améliorer un retour au Liban, le pays de la région le moins bien immunisé contre elle. La réponse à cette question dépend en partie de ce que fera ou ne fera pas dans les jours ou les heures qui viennent Saad Hariri. Et d'abord s'il rentre ou pas.

M. H.

meeting populaire au centre culturel Debbih-Cherif (El Madania) dédié à l'élément féminin, dans le cadre de la campagne électorale pour les locales du 23 novembre, M. Belaid a indiqué que le rôle de la femme dans la vie politique doit être renforcé notamment en cette conjoncture, en vue de lui permettre de montrer ses capacités en matière d'action politique et d'accéder à des postes de responsabilité. Belaid s'est dit convaincu que la femme algérienne sera majoritaire sur la scène politique, du fait, a-t-il dit, de sa forte présence dans la plupart des secteurs vitaux et de son niveau d'instruction de plus en plus élevé.

Thinhenine Khouchi

Industrie militaire

Accord Etusa-AMS Mercedes-Benz pour l'acquisition de 100 bus

■ Un accord a été signé, hier à Alger, entre l'Entreprise de transport urbain et suburbain d'Alger (Etusa) et la Société Algerian Motors Services Mercedes-Benz (SPA AMS-MB) relevant du ministère de la Défense nationale (MDN), pour l'acquisition de 100 bus.



PH. R.

la Société AMS-MB. La Société AMS-MB est chargée de la livraison et de la distribution des véhicules fabriqués par la Société algérienne pour la production de poids lourds Mercedes-Benz (SAPPL/MB) à Rouiba et la Société algérienne pour la fabrication de véhicules de marque Mercedes-Benz (Safav) à Tiaret. La Société SAPPL-MB (située sur le site de la SNVI à Rouiba) a été créée en 2012 avec un capital de 103 millions d'euros. Elle est détenue à 51% par la partie algérienne à travers la SNVI (34%) et le ministère de la Défense nationale (17%), et à 49% par le fonds d'investissement émirati Aabar tandis que l'allemand Daimler/Mercedes-Benz en est le partenaire technologique. Quant à SAFAV-MB, c'est une société mixte créée en 2012 se composant aussi de trois partenaires : la partie algérienne est composée de la Société de développe-

ment de l'industrie automobile (Ediv, relevant de la direction des industries militaires du MDN) à hauteur de 34% du capital, de la SNVI (17%) et du partenaire

étranger Aabar (49%), en plus de la société allemande Daimler/Mercedes-Benz comme partenaire technologique.

I. N./APS

Par Imene N.

Cet accord a été signé entre la directrice générale de AMS-MB, M^{me} Amel Adnane, et le directeur général de l'Etusa,

Abdelkader Belmiloud, en marge d'une cérémonie de livraison de 380 camions et véhicules de marque Mercedes Benz. L'accord porte sur l'acquisition par l'Etusa de 100 bus urbains de type Conecto qui seront livrés par

Livraison de 380 véhicules de marque Mercedes-Benz

UN TOTAL de 380 camions et véhicules tous usages de marque Mercedes Benz ont été livrés hier par la société Algerian Motors Services-Mercedes-Benz (SPA AMS-MB) de Rouiba, au profit de la Direction centrale du matériel relevant du ministère de la Défense nationale (MDN) ainsi que d'entreprises économiques publiques et privées. Ce lot comporte 282 camions et 98 véhicules utilitaires (bus urbains, fourgons...) fabriqués par la Société algérienne pour la production de poids lourds Mercedes-Benz (SAPPL-MB) sise à Rouiba et la Société algérienne pour la fabrication de véhicules de marque Mercedes-Benz (SAFAV-MB) sise à Tiaret. A cet effet, un protocole de livraison a été signé entre la SPA AMS-MB et ses différents clients, à savoir la Direction centrale du matériel du MDN, l'Entreprise de transport urbain et suburbain d'Alger (Etusa), la Société nationale de commercialisation et de distribution des produits pétroliers (Naftal), les Etablissements de gestion de services aéroportuaires d'Alger (EGSA) et d'Oran (EGSA Oran), ainsi que deux sociétés privées, Moulins El Baraka (Biskra) et Cipro (Alger).

A. S.

Dialogue social et règlement des conflits de travail

L'expérience algérienne est un modèle à suivre, selon l'OIT

Le directeur du bureau régional de l'Organisation internationale du travail (OIT) à Alger, Mohamed Ali Deyahi, a indiqué avant-hier que l'expérience algérienne en matière de dialogue social et de prévention et de règlement des conflits collectifs de travail était un modèle à suivre aux niveaux africain et international. Les mécanismes et mesures de prévention et de règlement des conflits collectifs de travail et de renforcement du dialogue social en vigueur en Algérie et le rôle de l'Inspection du travail en la matière sont «un modèle à suivre» aux niveaux africain et international et à généraliser dans les pays qui désirent en profiter, a précisé M. Deyahi à l'ouverture d'un atelier sous-régional sur «la prévention et le règlement des conflits collectifs de travail et le rôle du dialogue social», auquel participent plusieurs pays africains. Les chan-

gements en cours sur le marché du travail dans plusieurs pays, la mondialisation, l'évolution des relations de travail et le taux de chômage sont autant de défis qu'il faut relever, a soutenu l'intervenant, insistant sur la nécessité de prendre des mesures à même de renforcer le dialogue social et de moderniser les mécanismes en place dans le domaine de la prévention et du règlement des conflits de travail. Le secrétaire général du ministère du Travail, Mohamed Khiat, a estimé que l'organisation de cet atelier en Algérie traduisait l'attachement du pays à la consolidation des liens de coopération et de solidarité entre les Etats africains, précisant que la rencontre s'inscrivait dans le cadre d'une série d'activités régionales prévues en Afrique en vue de partager l'expérience algérienne en matière de dialogue social et de protection sociale. L'Algérie jouit

d'un important arsenal juridique sur lequel repose sa politique nationale dans le domaine de la prévention des conflits de travail, a affirmé le responsable, rappelant qu'en sa qualité de membre de l'OIT, l'Algérie a ratifié de nombreuses conventions internationales qui accordent un intérêt particulier au dialogue social. Il a ajouté que des mécanismes et des cadres de concertation et de règlement des conflits avaient été mis en place à tous les niveaux. Les mesures de conciliation devant l'inspection du travail ont été renforcées par d'importants moyens matériels en faveur de la recherche de solutions négociées, a souligné M. Khiat, rappelant le rôle des instances tripartites de dialogue et de concertation dans le renforcement permanent du dialogue social. Il a, à cet égard, évoqué le Pacte national économique et social de croissance qui consti-

tue, a-t-il dit, «un mécanisme concret et un modèle réussi» en matière de concertation entre le gouvernement et les partenaires socio-économiques. Il a affirmé que le rôle efficace de l'inspection du travail en matière de conciliation et de règlement des conflits collectifs de travail en Algérie a été «reconnu par l'OIT». Il a affirmé dans cette optique que l'application de ces mécanismes contribuait à l'amélioration des relations professionnelles et permet de créer un climat de travail favorisant l'essor de l'économie nationale et du développement social. Pour sa part, la représentante du ministère togolais du Travail, de l'emploi et de la sécurité sociale, Agbando Emma Kounon, a salué l'expérience «pionnière» de l'Algérie dans le règlement des conflits collectifs de travail, précisant qu'elle participe à cet atelier à la tête d'une délégation triparti-

te pour profiter de cette expérience «riche», en prévision d'une rencontre qu'organiseront son pays dans ce cadre. Les travaux de cet atelier de deux jours se poursuivront à huis clos avec la participation de plusieurs experts africains (Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Guinée) dans le domaine du travail et de dialogue social. Cette rencontre s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du programme de coopération Sud-Sud pour les pays africains élaboré par le Bureau de l'OIT à Alger en coordination avec le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale. Elle permet, selon les organisateurs, un échange d'expériences entre ces pays pour améliorer leurs connaissances en matière de prévention et de règlement des conflits collectifs de travail.

M. B.

Avec une majorité se trouvant dans le Grand Sud

Réception attendue de 17 gares routières à partir de 2018

Dix-sept gares routières devraient être réceptionnées à travers le pays à partir de 2018 dont une majorité dans le Grand Sud, selon les prévisions de la Société de gestion des gares routières d'Algérie (Sogral), a fait savoir, avant-hier, son président-directeur général (P-DG).

«La Sogral prévoit la réception progressive de 17 gares routières de transport de voyageurs, à travers le pays, au courant du premier semestre 2018», a indiqué Azzeddine Bouchida, en marge de la réouverture de la gare routière inter-wilaya de

Tipasa.

L'opération de réception de ces structures prendra effet en janvier 2018 à partir de Blida, avec la livraison attendue d'une station inter-wilayas de type A, a ajouté le même responsable, signalant la réception progressive des autres gares, dont une majorité de type A, tout au long du premier semestre 2018. Il s'agit, en l'occurrence, de six gares, actuellement en réalisation à Illizi (Ain Amenas, Djanet et Illizi-ville) et à Adrar (Aoulef, Ougrout et Reggane), soit trois gares dans chacune de ces deux

wilayas, parallèlement à d'autres similaires dans les wilayas de Ghardaïa, Laghouat, Chlef et Bordj Bou-Arréridj notamment, a fait savoir M. Bouchida, insistant sur le caractère moderne de ces structures. Par ailleurs, le même responsable a annoncé une généralisation attendue de la convention signée avec la Banque de développement local (BDL) aux autres gares du pays. La convention qui porte sur la réservation électronique des billets et l'ouverture de guichets relevant de la BDL au niveau des gares, dans un souci de sécuri-

sation des fonds de la Sogral et des transporteurs, est entrée en vigueur l'année dernière, au niveau des gares routières d'Alger, Annaba et Oued Souf. Selon le même responsable, la Sogral œuvre également en vue de l'ouverture de guichets au profit d'Algérie-Poste, de la Casnos et de certaines sociétés d'assurances au niveau des gares routières de transport de voyageurs. Au titre de la modernisation des prestations des structures relevant de sa société, il a, en outre, signalé l'acquisition d'équipements intelligents

(notamment en matière d'hygiène) garantissant une économie de temps et d'énergie aux agents dévoués à cette tâche et, partant, un meilleur résultat, avec un renoncement définitif à la sous-traitance en la matière, ainsi qu'aux agents de sécurité.

Le P-DG de la Sogral a par ailleurs prévu une hausse du trafic de voyageurs pour cette année comparativement à l'année 2016, qui a vu le transport de 65 millions de voyageurs, a-t-il indiqué.

R. E.

La stratégie de Sonatrach à l'horizon 2030

Ould Kaddour : La finalisation avant fin 2017

■ Le P-dg de Sonatrach, Abdelmoumen Ould Kaddour, a indiqué, hier à Hassi R'mel, que l'élaboration de la nouvelle stratégie de ce groupe pétrolier à l'horizon 2030 pourrait être finalisée avant la fin de l'année 2017.



P.M/D.R.

avisé. Pour rappel, le Groupe Sonatrach va investir une cinquantaine milliards de dollars sur les cinq prochaines années, soit une moyenne de 10 milliards de dollars annuellement dans tous les domaines (exploration, exploitation, formation...), avait annoncé en octobre dernier Ould Kaddour. **M. Kh.**

Par Mohamed Kh.

«**N**ous sommes en train de travailler sur une nouvelle stratégie de Sonatrach à l'horizon 2030, et j'espère voir (l'ébauche de cette stratégie) finalisée avant la fin de l'année 2017», a-t-il déclaré à la presse en marge d'une visite effectuée à Hassi R'mel. Pour rappel, le Groupe Sonatrach a entamé l'élaboration d'une nou-

velle stratégie à l'horizon 2030, intitulée «Projet SH2030». Il s'agira «de définir ce que Sonatrach va devenir, comment et avec quels moyens et organisation va-t-elle y parvenir», avait déjà expliqué Ould Kaddour en septembre dernier. «Nous allons développer la stratégie d'ici l'horizon 2030 pour pouvoir savoir où nous voulons aller, est-ce que nous allons transformer Sonatrach, est-ce que nous ferons aussi du solaire ou bien

d'autres activités. Nous allons définir la vision et développer les objectifs. Et à partir de ces objectifs, il s'agira de définir les moyens nécessaires à mettre en oeuvre pour les mener à l'horizon 2030», avait-il expliqué. **Respect des délais et des coûts des projets de Sonatrach** Abdelmoumen Ould Kaddour a par ailleurs insisté, hier à Hassi R'mel, sur le respect des délais et des coûts ainsi que de la qualité des projets engagés par ce

groupe pétrolier national. «Je suis très sensible à ce que les projets soient respectés en termes de délais, de coût et de la qualité», a-t-il souligné lors de sa visite à Hassi R'mel. A ce propos, il a considéré qu'il y a beaucoup de progrès à faire sur ces trois critères. Par ailleurs, il a relevé que le monde est en train de connaître des changements importants : «Si nous n'arriverons pas à suivre ces changements, nous serons dépassés», a-t-il

Pour s'enquérir des expériences locales en aquaculture

Une délégation de la FAO aujourd'hui à Ouargla

Une délégation de l'Organisation mondiale pour l'agriculture et l'alimentation (FAO) effectuera aujourd'hui une visite de travail à Ouargla, en vue de s'enquérir des expériences menées localement dans le domaine de l'aquaculture, a-t-on appris de la Direction régionale de la pêche et des ressources halieutiques (DRPH). Cette visite a pour objectif de

développer les échanges d'expertises d'intérêt commun et de prendre connaissance des expériences «réussies» dans le domaine de l'aquaculture menées dans cette wilaya du sud du pays, a précisé le directeur du secteur, Noureddine Kourichi.

Différents sites à Hassi-Benabdallah sont au programme de visite de cette délégation qui

sera accompagnée de représentants de la Direction générale de la pêche et de l'aquaculture du ministère de tutelle, ainsi que de cadres de l'Institut national de la vulgarisation agricole (INVA) et de responsables de la DRPH qui chapeaute les wilayas de Ouargla, Laghouat, Ghardaïa, El-Oued et Illizi, a-t-il fait savoir. Il s'agit de deux projet pilotes, à savoir la ferme aquacole d'éleva-

ge de la crevette d'eau douce réalisée dans le cadre d'une coopération algéro-sud-coréenne et un complexe privé produisant différentes espèces de poisson d'eau douce, telles que le Tilapia et la Silure, en plus d'une exploitation agricole spécialisée dans la pisciculture intégrée dans l'agriculture et une zone humide, a précisé M. Kourichi.

Nadia C./APS

Cours de l'or noir

Le pétrole continue sur sa lancée en Asie

Les cours pétroliers continuaient de grimper hier en Asie, dopés par les espoirs de prolongation de l'accord Opep de limitation de la production et la baisse du nombre de puits d'or noir en activité aux Etats-Unis.

Vers 03h50 GMT, le baril de light sweet crude (WTI), référence américaine du brut, pour livraison en décembre, gagnait 10 cents à 55,74 dollars, dans les échanges électroniques en Asie. Le baril de Brent, référence européenne, pour livraison en janvier, s'appréciait de 19 cents,

à 62,26 dollars. Cette envolée a provoqué des spéculations sur un baril à 70 dollars, les marchés étaient encouragés par une demande plus forte et une détermination réaffirmée à limiter la surabondance des stocks. En février 2016, les cours étaient tombés à des plus bas de 13 ans, à moins 30 dollars, en raison de l'excès d'offre.

L'Opep s'est engagée fin 2016 avec d'autres pays, dont la Russie, à restreindre ses extractions pour limiter l'offre d'or noir sur le marché mondial et tenter de redresser les prix. Une

réunion sur l'avenir de l'accord, qui court actuellement jusque mars prochain, aura lieu fin novembre à Vienne, et les investisseurs tablent sur une prolongation sur toute l'année 2018.

Parallèlement, les cours sont encouragés par l'annonce vendredi dernier d'une diminution importante du nombre de puits de forage de pétrole actif aux Etats-Unis, une donnée publiée chaque semaine par l'entreprise américaine Baker Hughes. Ils sont passés de 737 à 729 puits au total, signe que la production américaine pourrait diminuer à

court terme. «Quand tout est dit, il apparaît que les soutiens à une prolongation de l'accord Opep continuent de croître et si on y ajoute le déclin des stocks américains et du nombre des puits de forage, les tenants de la hausse ont un large sourire», a déclaré Stephen Innes, analyste chez OANDA.

Vendredi dernier, les deux contrats ont fini à leur plus haut niveau depuis juillet 2015. Le WTI a gagné 1,10 dollar pour terminer à 55,64 dollars sur le New York Mercantile Exchange. Sur l'Intercontinental Exchange (ICE)

Qualifiant les échanges commerciaux avec le Japon de «non équitables» **Trump veut renégocier les accords bilatéraux**

LE PRÉSIDENT américain Donald Trump a estimé, hier à Tokyo, que les échanges commerciaux entre les Etats-Unis et le Japon «ne sont pas équitables» et devront être renégociés. «Je dois dire que durant ces dernières décennies le Japon a été gagnant sur le plan des échanges commerciaux», a indiqué M. Trump dans un discours devant des représentants des milieux d'affaires des deux pays. «Le Japon vend des millions de voitures aux Etats-Unis, alors que très peu de voitures américaines sont importées au Japon», a-t-il déclaré à titre d'exemple. «Les Etats-Unis ont souffert de déficits commerciaux massifs avec le Japon depuis de nombreuses années, donc nous devons négocier et nous le ferons d'une manière amicale», a ajouté le président américain.

Les déficits commerciaux des Etats-Unis sont l'un des principaux chevaux de bataille de M. Trump, qui y voit une menace sur les emplois sur le sol américain. Il avait ainsi dénoncé, dès son entrée en fonction en janvier, l'accord de partenariat transpacifique (TPP) signé en 2015 par les Etats-Unis et 11 pays de la région Asie-Pacifique, dont le Japon, et a donné sa préférence à la renégociation d'accords bilatéraux à la place. En 2016, le déficit commercial en marchandises et services des Etats-Unis vis-à-vis du Japon s'était élevé à 57,1 milliards de dollars, sur un solde négatif total de 502,2 milliards de dollars des échanges commerciaux américains avec le reste du monde, principalement en raison de déficits avec la Chine et l'Union européenne. Sur les neuf premiers mois de 2017, le déficit commercial des Etats-Unis avec le reste du monde s'est par ailleurs creusé de 9,3% à 405,22 milliards de dollars.

Chafia F.

Sétif/Sécurité routière

Lancement de la première semaine de sensibilisation des élèves

■ La première semaine de sensibilisation et de prévention des élèves contre les accidents de la route, de l'année 2017, a été lancée avant-hier à la maison de la culture Houari-Boumediène de Sétif, a-t-on constaté.

Ph. > D. R.



Par Souad B.

S'exprimant en marge de l'ouverture de cette campagne de sensibilisation en direction des élèves scolarisés, s'étendant jusqu'au 11 novembre en cours, le chef de la sécurité routière au Centre national de prévention et de sécurité routière, Nourredine Teboul, a affirmé à l'APS que cette première semaine préventive est initiée par ce même centre dans le cadre des semaines de sensibilisation et de travail de

proximité continu mené depuis plusieurs années, coïncidant avec la rentrée scolaire. Ce même responsable a précisé, également, que cette semaine de sensibilisation est destinée aux élèves en particulier et à toutes les franges de la société de manière générale, et sera étendue à plusieurs wilayas du pays, essentiellement les plus touchées par les accidents de la route, et ce, en application des directives de la tutelle. Selon M. Teboul, cette manifestation s'articule autour d'un programme riche comportant notamment des

sorties sur le terrain, à travers plusieurs écoles de différentes régions de la wilaya de Sétif, au cours desquelles des leçons de prévention routière seront dispensées aux enfants. Une distribution de supports pédagogiques, des dépliants et des brochures intitulées «ma sécurité sur la route vers l'école» ainsi que des CD contenant des chansons de sensibilisation telles «Attention, attention en traversant» et «Je suis un petit enfant», est également prévue au programme, selon M. Teboul. Autre activité figurant au menu de cette

campagne de prévention, l'organisation de sorties au niveau des «points noirs» signalés sur le réseau routier pour débattre des solutions susceptibles de mettre un terme aux accidents de la route à ces endroits précisément, a-t-il indiqué. Cela, en plus de la programmation, dit-il, d'autres sorties à des points de contrôle de police et à des lieux munis de radars pour sensibiliser les automobilistes enfreignant le code de la route dans les régions rurales et urbaines de la wilaya. Cette semaine de sensibilisation sera aussi marquée, a-t-il souligné,

par l'organisation d'une exposition au niveau de la maison de la culture, avec plusieurs stands dédiés à différents partenaires et acteurs impliqués dans cette opération, à l'instar des directions de l'éducation, des transports, de la Protection civile, des services de la Sûreté et de la Gendarmerie nationales, des Scouts musulmans algériens (SMA) ainsi que des associations et des auto-écoles. **S. B.**

Bouira Nette baisse des accidents de la route en 2017

LES ACCIDENTS de la route ont connu, durant les neuf mois de l'année 2017, une nette baisse estimée à 27% par rapport à la même période de 2016, selon un constat fait avant-hier par le chef du groupement de la Gendarmerie nationale, le lieutenant-colonel Mahdjoub Areibi Kamel. La sécurité routière s'est beaucoup améliorée ces derniers neuf mois de 2017 à Bouira et le nombre d'accidents a nettement baissé par rapport à la même période de 2016, a souligné le même responsable lors d'une conférence de presse consacrée au bilan d'activités des services de la Gendarmerie nationale dans la wilaya de Bouira. Pour les accidents corporels, les services de la Gendarmerie nationale ont enregistré 112 accidents en 2016 alors que la même période de l'année 2017 n'a enregistré que 105 accidents, dont trois mortels, selon les statistiques fournis par le chef du groupement. Durant les 9 premiers mois 2017, 631 personnes ont été blessées dans des accidents de la route, un chiffre en baisse par rapport à la même période de 2016, où 867 blessés ont été enregistrés. Le nombre de décès a connu également une baisse de 4% durant cette période, comparativement aux neuf premiers mois de l'année 2016, a détaillé le lieutenant-colonel Mahdjoub, attribuant cette baisse au travail et aux efforts de sensibilisation continus des services de la Gendarmerie nationale à travers la wilaya. Le même officier a expliqué que le facteur humain était à l'origine de la majorité des accidents enregistrés, dont la cause principale est l'excès de vitesse et le non-respect du code de la route. «Nous n'avons enregistré que 10 cas relatifs à l'état dégradé des routes», a tenu à préciser le lieutenant-colonel Mahdjoub Areibi Kamel, ajoutant que 382 conducteurs ont été à l'origine de ces accidents de la route. **Soraya E.**

Constantine

Remise des clés de 336 logements Assur-immo

Les clés de trois cent soixante-six logements de type Assur-immo (ex-Cnep-Immo) ont été remises, hier, à leurs bénéficiaires à Constantine, selon des responsables de la wilaya.

Ce quota de logements concerne les citoyens ayant souscrit pour des logements dans le cadre de la formule location-vente et déposé leurs demandes en 2006, date du lancement d'un programme totalisant près de 4 500 logements affecté à la wilaya de Constantine, a souligné la même source. La remise des clés a eu lieu au cours d'une cérémonie officielle présidée par le chef de l'exécutif local, Abdessamie Saïdoune, au

siège de la wilaya à Daksi-Abdessalem, a-t-on précisé.

Plus de 3 000 unités de ce programme implantées à la ville Ali-Mendjeli ont été distribuées l'année dernière, a rappelé la même source, faisant part de l'impact de ce programme qui a permis de régler le problème de logement pour une bonne partie de la population. Le retard enregistré dans la distribution du programme Cnep-Immo, achevé en construction en 2010, était dû au problème des voiries et réseaux divers (VRD) dont le chantier n'était pas prévu dans le marché, a-t-on encore rappelé, précisant que des solutions avaient été par la suite dégagées

permettant la livraison de ce programme par tranches au fur et à mesure de l'achèvement des travaux d'aménagement extérieur. Le non attribution de ce programme malgré l'achèvement depuis plusieurs années des travaux de construction des immeubles avait suscité plusieurs vagues de mécontentement parmi les bénéficiaires. Ce programme de logements a été construit à travers cinq unités de voisinages (UV) à la ville Ali-Mendjeli, a-t-on encore rappelé, précisant que la wilaya de Constantine a bénéficié, en 2012, d'un programme de réalisation de 1 2 000 unités de même type.

Kamel N.

OPGI El Tarf

Vaste campagne de sensibilisation pour le recouvrement des redevances

Une vaste campagne de sensibilisation destinée à recouvrer les redevances de loyers des locataires des logements sociaux d'El Tarf, estimées à 800 millions DA, a été lancée récemment, ont fait savoir avant-hier les services de l'Office local de gestion et de promotion immobilière (OPGI). Ciblant l'ensemble des 24 communes de cette wilaya, cette campagne a pour but d'*inciter plus de 80% des locataires récalcitrants à honorer leurs arriérés de loyers*, a-t-on ajouté. De

nombreuses mises en demeure ont été adressées à ces clients qui ont été priés de s'acquitter de leurs dettes dans «*les plus brefs délais*», a-t-on rappelé, détaillant qu'un échéancier a été proposé aux locataires pour faciliter l'opération de recouvrement et permettre aux citoyens d'honorer leurs dettes sans trop de contraintes. Près de 750 dossiers ont été, par ailleurs, transmis à la justice en raison du refus de procéder au paiement de leurs arriérés de loyer dont certains

ont atteint plus de 150 000 dinars, a-t-on fait savoir, signalant également que près de 200 millions de dinars seulement ont pu être recouverts à ce jour. Les mêmes services ont, à ce titre, rappelé que le montant provenant du recouvrement des créances permettra à son organisme de lancer des opérations de réhabilitation du parc de l'OPGI, notamment le ravalement des façades et la reprise des escaliers de certains immeubles.

Sabrina Z.



Union générale tunisienne du travail (UGTT)

La crise de l'ISIE exige l'application de l'avis consultatif du tribunal administratif

■ Le bureau exécutif de l'Union générale tunisienne du travail (UGTT) a estimé que la résolution de la crise actuelle de l'ISIE exige l'application de l'avis consultatif du tribunal administratif qui prévoit de remplir la vacance au sein de l'instance électorale, l'élection d'un président puis l'organisation d'un tirage au sort pour le renouvellement du tiers de ses membres. «C'est la seule solution légale de sortie de crise», souligne l'UGTT dans un communiqué publié par le bureau exécutif réuni samedi dernier.

Par Fateh K.

L'Instance supérieure indépendante pour les élections traverse des moments difficiles «à cause des tiraillements et des conflits dont elle fait l'objet influençant certains de ses membres», a fait remarquer l'UGTT, exprimant la crainte de voir cette situation marquer négativement le processus démocratique dans le pays.

Saluant l'action positive de l'ISIE, notamment dans l'organisation des élections précédentes

malgré les difficultés et son rôle dans la consolidation de la démocratie, l'UGTT a dénoncé la politique de quotas adoptée par certaines parties politiques vis-à-vis de l'instance électorale. Attitude, qui selon l'UGTT «porte atteinte à l'indépendance de l'instance, à sa crédibilité et à ses efforts visant à garantir des élections démocratiques, transparentes et indépendantes».

L'organisation syndicale appelle dans le communiqué à garantir les droits économiques et sociaux des agents de l'ISIE et à leur épargner les effets de la



crise qu'elle traverse.

F. K.

Libye

Le vice-ministre de l'Intérieur échappe à un attentat à Benghazi



Le vice-ministre de l'Intérieur du Gouvernement d'union nationale reconnu par la communauté internationale a survécu, avant-hier, à une attaque à Benghazi, la capitale de l'est du pays.

Une voiture piégée a explosé à l'approche de son convoi. Faraj Kaïm n'a pas été blessé, contrairement à quatre de ses gardes du corps. Un attentat qui avive les tensions entre le gouvernement de Tripoli et la Cyrénaïque, la région Est du pays. Des rivalités opposent le maréchal Khalifa Haftar dont les forces armées contrôlent Benghazi et le gouvernement d'union nationale installé à Tripoli dans lequel a été nommé en août dernier Fraj Kaïem issu d'une des plus grandes tribus de la ville. Khalifa Haftar, l'homme fort de Cyrénaïque, est désigné comme le principal suspect. Faraj Kaïm a combattu auprès de Khalifa Haftar de 2014 à 2016. A la tête de la brigade anti-terroriste, il était en première ligne pour affronter les combattants jihadistes à Benghazi. Mais à l'été 2016, il a accusé les hommes de Haftar d'être derrière l'assassinat de membres influents de sa tribu, les al-Awaqir. Faraj Kaïm s'est alors rapproché de l'autorité rivale, le Gouvernement d'union nationale reconnu par la communauté internationale. En septembre, il a été nommé vice-ministre de l'Intérieur. Khalifa Haftar avait alors interdit à tout membre du gouvernement de Tripoli de se rendre dans l'Est. Il voulait isoler Faraj Kaïm de sa tribu. Agences

Pour recrutement de terroristes au profit de Daech — Arrestation d'un Marocain à Sagunto (Espagne)

La police espagnole a arrêté lundi à Sagunto (Valence) un Marocain intégré dans l'appareil de recrutement de l'organisation terroriste autoproclamée Etat islamique (EI/Daech) et le transfert des terroristes vers des zones de conflit, a indiqué le ministère espagnol de l'Intérieur.

Le détenu, un homme de 47 ans en situation irrégulière en Espagne, est le principal responsable du recrutement et de l'envoi en Irak en novembre 2014 d'un jeune Marocain âgé de 26 ans qui vivait avec sa famille à Sagunto, ajoute la même source, précisant que ce jeune homme a commis un attentat suicide au camion plein d'explosifs, ayant coûté la vie à 33 soldats irakiens et causé des dizaines de blessés, un mois et demi seulement après son arrivée.

Avant son départ pour l'Irak, le jeune homme qui a commis l'attentat suicide était hébergé dans le domicile du détenu qui lui fournissait «de manière régu-

lière du contenu terroriste et de la propagande en faveur des objectifs de l'organisation terroriste Daech», précise l'Intérieur espagnol. La personne arrêtée à Valence n'arrêterait pas de faire des commentaires «élogieux» sur le jeune homme après sa mort tout en poursuivant son travail de recrutement et d'endoctrinement auprès des personnes de son entourage avec lesquelles il s'entretenait en prenant des «précautions sécuritaires strictes», indique-t-on de même source. Le détenu qui agissait beaucoup sur le réseau Internet et est devenu l'instigateur d'un groupe de personnes, tenait régulièrement des réunions avec eux dans son domicile dans lequel ils visionnaient des «documents de nature radicale» et leur fournissait «les voies d'accès aux contenus les plus réservés de Daech», explique l'Intérieur espagnol qui a précisé que le détenu leur expliquait également la manière d'éliminer toutes traces de ces contenus

des ordinateurs afin d'éviter les risques d'être découverts. Avec ses activités d'endoctrinement, selon le ministère de l'Intérieur, la personne arrêtée a servi de «casse de résonance pour les messages et les instructions» que l'organisation terroriste Daech envoyait à ses membres pour une plus grande diffusion et la réalisation de ses objectifs. En outre, il était «un puissant instigateur capable de créer le terreau idéal pour que l'idée de commettre des attentats terroristes se cristallise effectivement dans l'esprit des nouveaux adeptes», souligne-t-on de même source.

Depuis le 26 juin 2015, date à laquelle le ministère de l'Intérieur a relevé le niveau de l'alerte anti-terroriste à 4, les forces et agences de sécurité espagnoles ont arrêté 206 terroristes dans diverses opérations menées en Espagne et à l'étranger.

Farid B.

Tunisie

Il aurait été provoqué par une panne dans une chaudière

L'INCENDIE qui s'est déclaré hier matin à la manufacture de tabac à Kairouan, ville du centre de la Tunisie et le chef-lieu du gouvernorat, a été maîtrisé.

Citant un témoin oculaire, la presse tunisienne a indiqué que les habitants de la région ont été réveillés par une explosion qui a eu lieu hier matin vers 6h.



Yémen

L'Arabie saoudite hausse le ton à l'égard de l'Iran

■ La tension est montée d'un cran hier entre l'Arabie saoudite et l'Iran à propos du Yémen, Ryad qualifiant d'«agression» le tir d'un missile de rebelles pro-iraniens vers son territoire et se réservant le droit de riposter «de manière appropriée».

Par Rosa C.

Ces déclarations saoudiennes sont intervenues alors que l'Iran a marqué des points en Irak et en Syrie dans la guerre par procuration à laquelle se livrent les deux pays depuis des années au Moyen-Orient. Dans un communiqué hier matin, l'Arabie saoudite a accusé l'Iran d'apporter un soutien militaire direct aux rebelles chiites houthis du Yémen qui menacent de fait le trafic aérien depuis le tir d'un missile balistique vers l'aéroport de Ryad. Le tir de ce missile, intercepté samedi soir et dont des débris sont tombés dans le périmètre de l'aéroport, constitue une «agression militaire flagrante par



PH: D. R.

le régime iranien qui pourrait équivaloir à un acte de guerre», a affirmé la coalition conduite par Ryad au Yémen. Cette coalition se réserve le droit d'y riposter de «manière appropriée» et a décidé, en attendant, de renforcer le blocus du Yémen en guerre. Cela revient à fermer de «manière provisoire» toutes les frontières aérienne, maritime et terrestre du Yémen et de n'autoriser que les cargaisons humanitaires. La coalition impose déjà un embargo aérien à l'aéroport de la capitale Sanaa et vérifie les cargaisons qui transitent par le port de Hodeida (ouest), sur la mer Rouge, utilisé par les rebelles pour les importations de différents produits. Pour Ryad, il ne fait guère de doute que les rebelles, qui contrôlent depuis

fin 2014 Sanaa et une bonne partie du nord et de l'ouest du Yémen, bénéficient de livraisons d'armes de l'Iran et de l'assistance d'experts iraniens en balistique, qui leur permet d'allonger la portée de leurs missiles pour pouvoir atteindre des centres vitaux en Arabie saoudite. Les Houthis ne cessent de célébrer les performances de leur «industrie militaire», affirmant avoir développé des missiles capables d'atteindre les Emirats arabes unis, piliers avec Ryad de la coalition de pays à majorité sunnite qui les combat au Yémen. L'Iran se défend de fournir des armes aux Houthis, mais ne cache pas sa sympathie pour eux. Téhéran dénonce régulièrement les «crimes» saoudiens

contre les civils au Yémen qui paient le prix fort de ce conflit. Dimanche soir, l'Arabie saoudite a aussi annoncé avoir mis à prix la tête de 40 dirigeants rebelles avec des récompenses totalisant 440 millions de dollars. Elle a promis notamment 30 millions de récompense pour toute personne fournissant des informations conduisant à la capture du chef des rebelles yéménites, Abdel Malek al-Houthi, et 20 millions pour chacun des dix premiers responsables de la rébellion. L'intervention de Ryad au Yémen est motivée, selon des analystes, par la volonté d'empêcher les Houthis de devenir «un autre Hezbollah» à sa frontière sud. Or le conflit semble s'enliser au moment où l'Arabie est engagée sur différents fronts avec une crise ouverte avec le Qatar et une campagne de répression interne contre les milieux susceptibles de s'opposer au vaste programme de réformes du jeune prince héritier, Mohammed ben Salmane. L'allié libanais de Ryad, le Premier ministre Saad Hariri, a annoncé samedi depuis Ryad sa démission en accusant le Hezbollah et son allié iranien de «mainmise» sur le Liban et en disant craindre pour sa vie. Le chef du Hezbollah, Hassan Nasrallah, a affirmé le lendemain que M. Hariri avait été contraint à la démission par Ryad, alors que Téhéran a qualifié les

accusations de M. Hariri de «sans fondement». La guerre au Yémen oppose les forces gouvernementales, qui ont été chassées en septembre 2014 de Sanaa, aux rebelles Houthis, issus de la minorité zaidite (branche du chiisme), très présente dans le nord, à la frontière saoudienne. En mars 2015, le gouvernement yéménite du président Abd Rabbo Mansour Hadi a reçu le soutien de la coalition emmenée par Ryad, mais les forces loyalistes regroupées dans le sud peinent à remporter des victoires décisives. Selon l'Organisation mondiale de la santé, le conflit au Yémen a fait plus de 8 650 morts et quelque 58 600 blessés, dont de nombreux civils. Les rebelles houthis et leurs alliés, des unités militaires restées fidèles à l'ex-président Ali Abdallah Saleh, ont tiré à plusieurs reprises depuis le Yémen des missiles vers l'Arabie saoudite qui les a interceptés dans la plupart des cas. Dimanche, la France a condamné le tir de missile ayant visé Ryad et revendiqué par les Houthis, pointant le «danger que la prolifération balistique fait courir à l'ensemble de la région». Les Etats-Unis, proches alliés de l'Arabie saoudite, se sont inquiétés à plusieurs reprises de transferts d'armes clandestins depuis l'Iran vers le Yémen.

R. C.



Points chauds

Orgueil

Par Fouzia Mahmoudi

Depuis son arrivée à la Maison-Blanche en janvier dernier, Donald Trump s'est immédiatement posé en premier rempart de l'Occident contre le «danger» nord-coréen. Il s'est par ailleurs lancé ces derniers mois dans une guerre des mots interminable avec le dirigeant nord-coréen, Kim Jong-Il. Une guerre qui fait craindre à certains qu'elle ne finisse par se traduire par des actes qui pourraient faire beaucoup de dommages, Pyongyang étant possesseur désormais d'un arsenal nucléaire non négligeable. Or, cette crainte est surtout ressentie par ceux qui sont les plus proches du régime nord-coréen, les Sud-Coréens. En effet, des centaines de Sud-Coréens ont manifesté dimanche à Séoul pour réclamer la paix et protester contre la visite imminente du président américain qui enchaîne une tournée marathon en Asie dans un contexte de tensions autour des ambitions militaires de Pyongyang. Le chef de la Maison-Blanche est attendu aujourd'hui et demain en Corée du Sud, où il rencontrera le président Moon Jae-In et se rendra sur une base militaire américaine. Tous les regards seront rivés sur le message qu'il adressera à la Corée du Nord et à son dirigeant Kim Jong-Un. Les tensions sont à des sommets depuis le sixième essai nucléaire mené début septembre par la Corée du Nord. Celle-ci a également multiplié les tirs de missiles, affirmant être capable de porter le feu nucléaire sur le continent américain. La Corée du Sud est un allié clé des Etats-Unis qui y déploient 28 500 soldats. Mais les opposants sud-coréens voient en Donald Trump un dangereux va-t-en-guerre. «Nous sommes contre la guerre ! Il faut négocier la paix !», scandaient les manifestants qui défilaient dans le centre de Séoul. Nombre d'entre eux accusaient Trump d'aggraver les risques de conflit au même titre que Kim Jong-Un. Les organisateurs ont estimé le nombre de participants à environ 2 000. Certains conseillers de Trump ont reconnu que les options militaires de Washington étaient limitées car un conflit sur la péninsule ferait un très grand nombre de victimes. Reste à savoir si ce message sera entendu par le président américain ou s'il n'en fera, comme souvent, qu'à sa tête, choisissant son orgueil plutôt que la raison. F. M.

Texas

26 morts dans une église lors d'une des pires fusillades aux Etats-Unis

Un homme a tué 26 personnes dans une église du Texas en plein service religieux lors d'une des pires fusillades de l'histoire récente des Etats-Unis, qui a redonné de la voix aux partisans d'un plus strict contrôle des armes à feu. Le président américain Donald Trump a toutefois estimé hier que cette nouvelle fusillade, cinq semaines après celle de Las Vegas (58 morts), ne posait pas la question de l'encadrement des armes mais celle de la santé mentale de son auteur. «La santé mentale est le problème ici (...) Ce n'est pas une question liée aux armes», a-t-il déclaré à l'occasion d'une conférence de presse commune avec le Premier ministre japonais, Shinzo Abe à Tokyo. Dimanche vers 11h20 (17h20 GMT), un «jeune homme blanc âgé d'une vingtaine d'années, tout de noir vêtu, armé d'un fusil d'assaut et portant un gilet pare-balles, a ouvert le feu sur la First Baptist Church de Sutherland Springs, un hameau rural du Texas de 400 habitants», ont rapporté les autorités locales. Il a ensuite poursuivi son carnage à l'intérieur de l'église avant d'être pris à partie par un habitant qui a saisi son fusil. L'homme a réussi à prendre la fuite mais a été

retrouvé mort dans son véhicule peu après, sans que l'on sache s'il s'est suicidé ou si quelqu'un lui a tiré dessus. Les autorités n'ont pas communiqué son identité, et ses motivations restent inconnues à ce stade. Selon plusieurs médias américains, il s'agit d'un ex-militaire de 26 ans, renvoyé de l'armée de l'air après un passage en cour martiale en 2014, qui vivait en périphérie de San Antonio, une des grandes villes du Texas à une cinquantaine de kilomètres de là. «A ce stade, il y a 26 vies qui ont été perdues. Nous ne savons pas si ce bilan va s'aggraver ou pas», a déclaré devant la presse le gouverneur du Texas Greg Abbott, évoquant «la pire fusillade de masse dans l'histoire de son Etat». Une vingtaine de personnes ont été blessées. Les victimes sont âgées de cinq à 72 ans. Refusant d'ouvrir le débat sur l'encadrement des armes, le président Donald Trump, actuellement en tournée en Asie, a dénoncé une fusillade «terrifiante» et un «acte diabolique». «Nous avons le cœur brisé. Nous nous rassemblons, nous unissons nos forces (...) A travers les larmes et notre chagrin nous restons forts», a-t-il déclaré à Tokyo. «Les mots nous manquent pour

exprimer la peine et la douleur que nous ressentons tous», a-t-il ajouté. Comme lors de tant d'autres fusillades avant celle-ci, les démocrates ont profité de l'occasion pour renouveler les appels à un contrôle plus strict, une question brûlante dans un pays qui considère le droit de porter des armes comme presque sacré. Dénonçant un «acte de haine», l'ex-président Barack Obama a déclaré : «Que Dieu nous accorde aussi à tous la sagesse de nous demander quelles mesures concrètes nous pouvons prendre pour réduire la violence et les armes parmi nous». «Non seulement j'ai la mort dans l'âme, mais plus que ça, je suis en colère», a réagi la sénatrice démocrate Elizabeth Warren. Le 1^{er} octobre, les Etats-Unis ont connu la pire fusillade de leur histoire, avec 58 morts et près de 550 blessés parmi le public d'un concert de musique country en plein air à Las Vegas (Nevada). Cette tuerie a été perpétrée par Stephen Paddock, un riche comptable à la retraite de 64 ans, qui a tiré sur une foule de 22 000 personnes réunies dans la capitale du jeu depuis le 32^e étage de l'hôtel Mandalay Bay, où il s'est ensuite suicidé.



Festival national du hawzi

L'orchestre régional de Tlemcen clôture en apothéose

■ La dixième édition du Festival national de musique hawzi, organisé à Tlemcen, a pris fin après des soirées musicales de haute facture. Après d'intéressantes prestations artistiques, l'orchestre régional de Tlemcen a gratifié l'assistance, lors de cette soirée de clôture, avec les plus beaux rythmes sous la direction du maestro Yassine Hammam et la participation de cinq artistes de renommée nationale.

Par Abla Selles

L'orchestre régional de musique andalouse de Tlemcen a clôturé la dixième édition du Festival national de musique hawzi qu'a abrité, depuis mercredi passé, le Palais de la culture Abdelkrim-Dali de Tlemcen. Cet orchestre a animé dimanche cette dernière soirée sous la direction du maestro Yassine Hammam et la participation de cinq artistes de renommée nationale, à savoir Nesrine Ghenim d'Oran, Karim Boughazi, Abdelhamid Taleb Bendiab, Azeddine Bouabdallah et Karim Boughazi de Tlemcen qui ont interprété plusieurs de leurs succès, à la grande joie du public.

Ces artistes ont clôturé la soirée en interprétant ensemble la chanson hawzi de Tlemcen «Ya



Daou Ayani», précédée d'un hawzi, admirablement exécuté par Nesrine Ghenim. Créé à l'initiative du ministère de la culture, en décembre 2006, cet

orchestre regroupe une pléiade de musiciens et chanteurs de musique andalouse dont Benghebril Tewfik, Hassar Tahar qui s'est illustré dans la maîtrise

du R'bab, Lotfi Bouyacoub, Bouabdellah Azeddine et Benmiloud Sidi Mohamed. Ses dix-huit éléments ont été formés au sein d'associations musi-

cales andalouses de Tlemcen, telles Awtar Tilimsane, Slam, Gharnata, Kortobia et Riadh El Andalouse. L'orchestre a effectué plusieurs tournées à travers le territoire national et participé à de nombreux festivals, dont celui sur la Sanâa et celui d'Alger à caractère international. Il relève maintenant de l'Opéra d'Alger. A l'occasion de cette soirée de clôture suivie par une assistance nombreuse, le commissariat du festival a honoré des artistes professionnels ayant assuré la formation, lors des ateliers de cette édition, notamment, MM. Hamida Belkhouja, Ghouti Hadjila et Jawad Korso. Un artisan couturier, Smain Nhari Talet, ayant mis sur pied l'exposition des tenues et costumes des associations de musique andalouse, a été également honoré. **A. S.**

Salon international du livre d'Alger

La vingt-deuxième édition clôturée

Le 22^e Salon international du livre d'Alger a pris fin dimanche au Palais des expositions (Pins maritimes, Alger), onze jours après son ouverture au public. Le Sila 2017 a été inauguré officiellement le 25 octobre dernier par le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, et a accueilli l'Afrique du Sud en invité d'honneur. Cet événement a regroupé près d'un millier d'exposants dont 300 maisons d'édition algériennes et 658 éditeurs étrangers représentant une cinquantaine de pays. Parallèlement à l'exposition, des rencontres thématiques sur l'histoire, la littérature

et l'édition ont été organisés avec une participation éminente des spécialistes. Un colloque international sur l'œuvre de Mouloud Mammeri a été organisé en marge du Sila 2017 pour commémorer le centenaire de la naissance de l'anthropologue, linguiste et écrivain, parmi les plus brillants de sa génération, qui a marqué de son empreinte la culture algérienne. Les participants à cette rencontre ont appelé à l'élaboration d'un «programme pour la publication et l'édition» des textes et œuvres de Mammeri non publiés, et cités dans plusieurs entretiens (cin-

quième roman, pièce de théâtre et mémoires de la Seconde Guerre mondiale) et leur traduction en tamazight, en arabe et en anglais. Ils ont également appelé à baptiser du nom de Mammeri «l'amphithéâtre 1» de l'université d'Alger où il a enseigné la langue amazighe de 1965 à 1973. Outre l'accompagnement de tout projet de film documentaire sur Mammeri conduit par des cinéastes professionnels, les participants ont recommandé l'institution d'un prix national intitulé «Amusnaw» (l'érudit) qui sera attribué à l'auteur d'un travail de recherche important sur l'amazi-

ghité, écrit dans cette langue. Le Haut commissariat à l'amazighité (HCA) présentera le projet aux parties concernées. Les conférenciers ont également appelé à l'institution d'un autre prix international «Mouloud Mammeri - L'unité africaine» pour une contribution à la promotion des langues africaines. Le prix récompensera la meilleure œuvre sur le patrimoine immatériel africain. Le projet sera présenté à l'Unesco conformément au texte des recommandations. Les participants recommandent aussi de baptiser du nom de Mouloud Mammeri, le musée national du

«Bardo» ou le Centre national de recherches préhistoriques, anthropologiques et historiques, ou les deux. **L. B.**

RENDEZ-VOUS CULTURELS

Seen Art Gallery (Dély Ibrahim, Alger)

Jusqu'au 26 novembre : Exposition «Bleu mystique» de Karim Meziani.

Galerie Mohammed-Racim (7, avenue Pasteur, Alger)

Jusqu'au 9 novembre : Exposition de l'artiste peintre Mohamed Chafa Ouzzani.

Institut français d'Alger (Alger-Centre)

Lundi 13 novembre à 19h30 :

Chants lyriques «Enchanteresses» avec la soprano Aurélie Loilier et la pianiste Qiaochu Li. Entrée sur carte d'accès.

Salle Ahmed-Bey (Constantine)

Mardi 7 novembre à 19h : Concert «Enchanteresses» par la soprano Aurélie Loilier et la pianiste Qiaochu Li.

Théâtre régional Abdelkader-Alloula (Oran)

Jeu 9 novembre à 19h : Concert «Enchanteresses» par la soprano Aurélie Loilier et la pianiste Qiaochu Li.

Opéra d'Alger Boualem-Bessaïeh (Ouled Fayet, Alger)

Samedi 11 novembre à 19h : Concert «Enchanteresses» par la soprano Aurélie Loilier et la pianiste Qiaochu Li.

Exposition photographique au Palais des raïs-Bastion 23

«Il y a cent ans en Algérie» ouverte au public

Le Centre des arts et de la culture organise une exposition photographique intitulée «Il y a cent ans en Algérie», à partir du 9 novembre au Palais des raïs-Bastion 23.

L'exposition regroupera des photographies prises il y a un siècle en Algérie, les clichés sont majoritairement ceux d'hommes et de femmes algériens. Au travers de cette

série de photos, il nous est possible de découvrir comment les traditions algériennes dans plusieurs régions du pays, mais en grande partie du Sud, étaient préservées, dans les tenues vestimentaires et les activités artisanales. Peuple qui a su tenir à ses valeurs et à son identité malgré la colonisation, cette exposition lui rendra hommage

tout en offrant une occasion à la jeune génération d'en apprendre davantage sur ses ancêtres. «Il y a cent ans en Algérie» a déjà été exposée à Laghouat, El Meniaa, Ghardaïa, Djelfa, Adrar, Timimoun, Ouargla et Touggourt. Elle aura dorénavant lieu à Alger, au Palais des raïs-Bastion 23 du 9 au 30 novembre 2017.

À partir d'aujourd'hui

Le récital lyrique «Enchanteresses» encore une fois à Alger

Après Notre Dame d'Afrique, la soprano Aurélie Loilier et la pianiste Qiaochu Li seront en tournée à Constantine, Oran, et de nouveau à Alger à partir d'aujourd'hui.

Si vous avez raté leur spectacle «Prières et Invocations» à Notre Dame d'Afrique, rassemblez-vous, le duo sera de nouveau sur scène. Elles commenceront par Constantine

le 7 novembre à 19h00 au niveau de la salle Ahmed-Bey. Elles passeront ensuite à Oran pour un concert le 9 novembre à 19h00 au théâtre régional Abdelkader-Alloula, enfin, retour à la capitale avec deux concerts de prévus. Le premier aura lieu à l'Opéra Boualem-Bessaïeh, et ce, le 11 novembre à 19h00, puis le 12 novembre à 19h30 à

l'Institut français d'Alger. Organisée en partenariat avec l'Office national de la culture et de l'information, cette tournée appelle tous les amateurs de chant lyrique à venir nombreux. Les tickets seraient en vente au niveau des lieux du spectacle, le prix est de 1 000 DA.

R. C.



Coup-franc direct

Libérer les consciences !

Par Mahfoud M.

Que s'est-il vraiment passé en marge de la Supercoupe d'Algérie disputée à Constantine ? En fait, des sources concordantes affirment que le président de la LFP, Kerbadj, aurait contacté les présidents des différentes ligues régionales du pays pour tenter de se concentrer sur la meilleure manière de réaliser un coup d'état au président de la FAF, Zetchi. Pourquoi donc ce complot, alors qu'on disait que les deux hommes avaient enterré la hache de guerre ? Il faut savoir que Kerbadj n'a pas apprécié qu'on lui enlève quelques-unes des attributions accordées par l'ancien président de la FAF. Le patron de la FAF pense, lui, que le rôle de la Ligue doit se limiter à l'organisation du championnat des Ligues I et II et ne peut pas s'immiscer dans d'autres tâches qui sont du ressort de la fédération. Un conflit d'intérêt en somme, maquillé pour présenter Zetchi comme un oppresseur qui étoufferait la Ligue et son président. Il faudrait donc libérer les consciences et situer le problème pour éviter à l'avenir que soient mêlés les intérêts alors que le football national a besoin de personnes qui se sacrifient et se donnent à fond pour l'intérêt suprême du pays et réussir la révolution.

M. M.

Championnat arabe d'athlétisme (U-18) L'EN monte sur le podium

L'ÉQUIPE nationale algérienne d'athlétisme a terminé à la 3^e position, lors des Championnats arabes des moins de 18 ans (U-18), clôturés samedi au stade Radès de Tunis, avec un total de 25 médailles (8 or, 7 argent et 10 bronze). La première place est revenue au Maroc avec 26 médailles (10 or, 7 argent et 9 bronze), devant la Tunisie avec un total de 32 breloques (8 or, 13 argent et 11 bronze). Lors des épreuves de la 4^e et dernière journée de la compétition, les Algériens avaient ajouté trois médailles d'or, autant d'argent et deux en bronze. Samedi, le jeune Mahdi Zekraoui (200 m) et les deux relais Medeley (filles et garçons) ont remporté l'or de leurs épreuves, alors que le trio : Ouidad Yesli (poids), Khadija Hebache (1500 m) et Loubna Benhadja (400 m haies) ont remporté l'argent. Par contre, les deux médailles de bronze ont été l'œuvre de Katia Hamoumrahoui (poids) et Nesma Ismail (2000 m steeple). La dernière journée a

permis à l'athlète Mohamed Mahdi Zekraoui de dominer le 200 m en 21.39. Pour sa part, le relais Medeley filles s'est distingué en s'adjudgeant les quatre épreuves, avec Asma Baya Arabia (100 m), Bensekla (200 m), Loubna Benhadja (300 m) et Amel Bekhti au 400 m. De leur côté, les garçons ont fait de même dans la même épreuve, avec Islam Boukhatem (100m), Mohamed Mahdi Zekraoui (200 m), Abdelatif Bouguerra (300 m) et Oussama Cherrad au 400m. La sélection algérienne d'athlétisme a pris part aux Championnats arabes des moins de 18 ans, avec un total de 37 athlètes, dont vingt filles. Les Championnats arabes d'athlétisme ont pris fin samedi soir avec la participation des Emirats arabes unis, du Koweït, du Liban, de l'Arabie saoudite, de la Libye, de l'Algérie, du Maroc, du Soudan, de la Jordanie, de l'Irak, du Yémen, de la Tunisie, d'Oman et du Qatar.

Escrime/Coupe du monde 2017 de sabre masculin L'Algérie meilleure nation arabe et africaine

La sélection algérienne d'escrime, malgré une élimination précoce aux épreuves «par équipes» de la Coupe du monde de sabre masculin, organisée du 3 au 5 novembre au Palais des expositions des Pins-Maritimes (Alger), termine la compétition avec la satisfaction d'être la meilleure nation arabe et africaine du tournoi. «C'est une très bonne chose, car cela nous permet d'améliorer notre classement», a affirmé l'entraîneur national Mohamed Zerf, juste après l'élimination de l'Algérie au tableau des 32, après sa défaite (45-26) contre Hong Kong. La sélection algérienne était dès lors assurée de terminer comme meilleure nation arabe et africaine du tournoi, car ayant réussi un meilleur score que ses concurrents, notamment le Maroc, éliminé par la Belgique au même stade de la compétition, sur le score de 45-13. «Les matchs de classement s'imposent à partir du prochain tour (ndlr, tableau des 16). En ce qui nous concerne, c'est le score qui détermine qui devance qui. Etant donné que le Maroc a perdu (45-13) et nous (45-26), c'est l'Algérie qui termine devant», a expliqué l'entraîneur national. Sur les 27 pays présents à Alger pour cette première étape de Coupe du monde de sabre masculin, seuls 18

pays ont pris part aux épreuves «par équipes», à savoir : Algérie, Belgique, Canada, France, Grande-Bretagne, Géorgie, Allemagne, Hong Kong, Hongrie, Italie, Iran, Japon, Corée du Sud, Maroc, Roumanie, Russie, Ukraine et Etats-Unis. Certains pays arabes et africains, comme la Tunisie et le Mali, bien que présents dans les épreuves individuelles, n'ont pu participer aux épreuves par équipes, car ne disposant pas d'un nombre suffisant d'athlètes. La Tunisie s'étant présentée avec un seul athlète et le Mali avec deux, alors que les règlements en exigent trois, en plus d'un quatrième comme remplaçant, pour disputer les épreuves par équipes. Les quatre représentants algériens sont : Hamza Kasdi, Akram Bounabi, Zinéline Haroui et Anis Maïri, qui a complété le groupe en tant que remplaçant. Le prochain challenge pour la sélection algérienne de sabre masculin devrait être un tournoi du Circuit européen, prévu en Russie, et auquel elle espère participer avec trois athlètes. Il s'agit de «Akram Bounabi, Anis Maïri et Adam Izem», a annoncé dimanche l'entraîneur national, Mohamed Zerf, au Palais des expositions des Pins-Maritimes.

Mise à jour du championnat de Ligue I Mobilis Le CRB et l'ESS à rude épreuve

Les deux formations qui ont animé la finale de la Supercoupe de football, le CR Belouizdad et l'ES Sétif, joueront aujourd'hui leurs matchs en retard comptant pour la 10^e journée de la L1 Mobilis, respectivement face au MC Oran et à la JS Kabylie.

Les Sétifiens pour revenir dans la course



Par Mahfoud M.

Ainsi, l'Entente qui souhaite revenir dans la course au titre de champion aura fort à faire lors de son choc face aux Canaris. Même si elle évolue chez elle dans son ancre du stade du 8-Mai 1945, il n'empeche qu'elle n'aura pas la tâche facile face aux gars de la ville des Genêts qui veulent se reprendre après un parcours difficile jusqu'à maintenant. Les gars des Hauts-Plateaux n'ont pas d'autre choix que de l'emporter s'ils désirent rester dans la course au titre. Ils entreront dans cette rencontre avec un moral au beau

fixe après avoir été sacrés lors de cette finale de la Supercoupe d'Algérie. Néanmoins, la JSK qui est encore en zone de turbulence avec cet énième changement en haut de la pyramide et l'arrivée de Madjène et son groupe, notamment l'ancien coach Ait Djoudi, désigné directeur sportif, souhaite réaliser un nouveau départ et pourquoi pas tenter un coup de force pour revenir avec les trois points du succès lors de ce match assez difficile. Le stade du 20-Août 55 d'Alger sera le théâtre d'une rencontre très disputée entre le Chabab de Belouizdad et le MC Oran. Ayant raté la Supercoupe d'Algérie après la défaite sur penaltys, le

club algérois souhaite maintenant se concentrer sur le championnat et tout au moins terminer sur le podium, même s'il sait que cela ne sera pas de tout repos. Face aux Hamraoua, les Belouizdadians devraient récupérer des joueurs qui étaient blessés et cela devrait leur permettre d'entrer avec un bon moral. Toutefois, ils doivent faire très attention à cette équipe du MCO qui ne se déplacera pas en victime et fera tout son possible pour être à la hauteur et revenir au moins avec le point du nul.

M. M.

Dinamo Zagreb Blessé, Soudani reste incertain contre le Nigeria

L'international algérien Hilal Soudani, blessé dimanche soir lors du déplacement du Dinamo Zagreb à Belupo (0-1) en match comptant pour la 15^e journée du championnat croate de football, est incertain pour les deux prochaines rencontres des Verts contre le Nigeria et

Centrafrique la semaine prochaine. Soudani a quitté le terrain après 42 minutes de jeu en tenant sa cuisse gauche. Il a été remplacé par son coéquipier Coric. Le club croate n'a pas communiqué la nature de la blessure ni la durée de l'indisponibilité de l'attaquant algérien. L'ancien joueur de l'ASO Chlef figure dans la liste des 23 convoqués par Rabah Madjer pour les rencontres contre le Nigeria du 10 novembre à Constantine pour le compte de la sixième journée des éliminatoires du mondial 2018 et face à

Centrafrique en amical le 14 novembre à Alger. Déjà trois joueurs ont déclaré forfait, il s'agit de Faouzi Ghoulam (ligament croisé intérieur), Youssef Attal (genou) et Ramy Bensebaini (cheville), blessé vendredi soir lors de la rencontre opposant le Stade Rennais contre Bordeaux (1-0) en match de la 12^e journée de Ligue 1 française. La rencontre contre le Nigeria qui sera la première du sélectionneur Madjer sur le banc, est sans enjeu, les Verts étant éliminés et les Super Eagles qualifiés pour le mondial 2018 en Russie.

Badminton/Championnat national des jeunes talents (1^{er} tour) Domination d'Amel Mohammadia d'Alger à Oran

LES BADISTES du CAS Amel Mohammadia (Alger) ont dominé les épreuves du premier tour du championnat national des jeunes talents de badminton groupe Centre-Ouest, clôturé samedi soir à la salle omnisports de Bir El Djir d'Oran. Les athlètes du CASA Mohammadia ont remporté plusieurs finales dans les catégories de moins de 11ans, 13 ans, 15 ans et 17 ans (filles et garçons). Cette manifestation sportive de deux jours, organisée par la ligue d'Oran en collaboration avec la

Fédération algérienne de badminton, a enregistré la participation de 109 joueurs et joueuses, issus de onze clubs du Centre-Ouest. Dans l'autre poule Centre-Est, organisée le même jour à Jijel avec la participation de 14 clubs, les clubs de Madala Béjaia et l'ES Béjaia se sont illustrés en filles et garçons. Le prochain tour aura lieu fin décembre à Chlef pour la poule Centre-Ouest et à Béjaia pour la poule Centre-Est, ont indiqué les organisateurs.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Oran

Incendie maîtrisé au complexe Sorfert d'Arzew

UN INCENDIE s'est déclaré avant-hier soir au niveau des baraquements en bois servant de bureaux administratifs au sein du complexe Sorfert spécialisé dans la production de l'ammoniac et de l'urée, implanté dans la zone industrielle d'Arzew, a indiqué la direction du complexe dans un communiqué.

L'intervention rapide des équipes basées sur place, le concours des sapeurs-pompiers de la Direction de la zone industrielle d'Arzew (DRIZ) et ceux de la ville d'Arzew et Oran, dans le cadre du déclenchement du plan d'assistance mutuelle

(PAM), a permis de maîtriser l'incendie, empêchant sa propagation vers d'autres zones du complexe, notamment la chaîne de production, a précisé la même source. L'incendie serait probablement dû à un court-circuit électrique. L'enquête diligentée à cet effet définira les causes réelles de ce sinistre qui n'a engendré aucun dégât humain, a ajouté le communiqué, précisant que le site de production et les installations techniques sont situés loin du lieu de l'incendie, ce qui n'a pas perturbé le fonctionnement normal du complexe.

A. S.

Tizi Ouzou

Des bureaux du RND et du FFS saccagés

LES ACTES de vandalisme contre les bureaux de partis à Tizi Ouzou ne semble pas s'arrêter et ce, depuis l'entame de la campagne électorale pour les locales du 23 novembre prochain. Après le saccage des bureaux du Front des forces socialistes (FFS) enregistrés aux moins dans deux localités de la wilaya, c'était hier au tour du Rassemblement national démocratique (RND) d'être la cible de ces actes de vandalisme au niveau de la localité de Mekla (25 km à l'est de Tizi Ouzou). C'est le bureau de wilaya du RND qui a alerté la presse dans un communiqué auquel des photos du local saccagé ont été jointes. Selon la même source, c'est dans la nuit de dimanche à lundi que la permanence du RND à Mekla a été saccagée puis incendiée par un ou plusieurs individus. Le parti d'Ahmed Ouyahia à Tizi Ouzou a vite réagi à cet «acte de sabotage et de saccage» via une déclaration transmise à la presse locale. Le RND de Tizi Ouzou écrit que «suite au saccage de notre siège de permanence électorale du RND de la commune de

Mekla par des personnes malveillantes dans le but de démotiver les bonnes volontés qui militent pour le développement de la commune de Mekla, nous condamnons et dénonçons énergiquement cet acte ignoble, mesquin et barbare qui nuit au bon déroulement de la campagne électorale». Par ailleurs, la Fédération du FFS de Tizi Ouzou avait précédemment fait état d'actes de saccage contre certains de ces bureaux dans les localités de Yakourène, Tizi N'Tlatha et Tadmait, dénoncés également dans un communiqué rendu public en la circonstance. Le FFS s'interroge sur les motivations des auteurs et commanditaires de ces agressions au moment où le parti enregistre, durant cette première semaine de campagne, une forte dynamique et une adhésion citoyenne remarquables. Dans le même document, le «FFS réaffirme qu'il ne cédera jamais devant le langage de la violence auquel il opposera toujours la vigilance citoyenne en faveur de l'action politique pacifique».

Hamid M.

Arabie saoudite

Le prince Mansour ben Mogren tué dans un accident d'hélicoptère

LE PRINCE saoudien Mansour ben Mogren a été tué avant-hier dans le crash d'un hélicoptère dans le sud de l'Arabie saoudite, près de la frontière du Yémen, a indiqué la télévision d'Etat saoudienne Al-Ikhbariya. «D'autres responsables se trouvaient à bord de l'appareil», a ajouté la chaîne sur son compte Twitter sans évoquer leur sort. «Le prince Mansour ben Mogren, vice-gouverneur de la province d'Assir, est mort dans le crash». La chaîne n'a pas révélé les causes du crash ni l'identité des autres responsables. L'hélicoptère avait disparu au-dessus de la province d'Assir avant de s'écraser.

Dania B.

Fusillade dans une église au Texas : retour du débat sur le port d'arme



Djalou@hotmail.com

Spécialisé dans le trafic de véhicules

Un réseau international démantelé à Alger

■ Les services de la Sûreté de la wilaya d'Alger ont démantelé récemment un réseau criminel spécialisé dans le trafic international de véhicules, composé de 5 individus soupçonnés d'escroquerie, de faux et usage de faux et mise en circulation d'un véhicule avec une plaque d'immatriculation non conforme.

Par Ali K

La genèse de cette affaire remonte à une plainte déposée par une citoyenne, affirmant être en possession de documents administratifs falsifiés d'un véhicule (une carte grise, une déclaration de vente et une carte de contrôle), ont précisé avant-hier les services de sûreté dans un communiqué.

Contactée par un proche l'informant qu'il possédait un véhicule qu'il voulait immatriculer en dehors de la wilaya d'Alger et lui demandant de l'immatriculer en son nom à elle dans sa wilaya de résidence, elle se présente devant les services de police avec les documents qu'elle a reçus de lui après lui avoir donné sa pièce d'identité, a ajouté le communiqué. Au même moment, le véhicule en question a été acquis par un autre citoyen auprès du mis en cause qui lui a présenté la radiation de sa carte grise lui promettant de la lui remettre après deux jours. Arrêté après la découverte de la falsification des documents du véhicule, le suspect a déclaré qu'il a

acheté le véhicule auprès d'un ami mécanicien qui lui-même l'a acquis sans documents moyennant la somme de 39 millions de centimes auprès d'un individu résidant à l'étranger. Les documents de ce véhicule ont été falsifiés par plusieurs intermédiaires dont un mis en cause, arrêté en possession de 5 500 DA et deux portables dont l'un contenant des SMS où figurent des numéros de série et des plaques d'immatriculation en lien avec des demandes de

citoyens, selon ses dires, et pour lesquels il a établi de faux documents administratifs.

Après accomplissement des procédures légales en vigueur, les mis en cause ont été présentés devant le procureur de la République territorialement compétent qui a ordonné la mise en détention préventive de 3 suspects et la mise sous contrôle judiciaire de deux autres, a conclu le communiqué.

Ali K./Communiqué

Naftal

Fermeture de la station-service de Hassi Bahbah pour rénovation

LA STATION-SERVICE GD R1724 de Hassi Bahbah à Djelfa a été fermée pour travaux de rénovation jusqu'à juillet 2018, a indiqué, hier, la Société nationale de commercialisation et de distribution des produits pétroliers (Naftal) dans un communiqué. Afin d'assurer la disponibilité des carburants (essence super, sans plomb et gasoil), Naftal a procédé, en concertation avec les autorités locales de la wilaya de Djelfa, à l'installation d'une station-service mobile au niveau de cette commune, note la même source. Concernant le GPL/C, il est disponible au niveau de la station-service de Naftal sise dans la localité de Rocher de sel (à 15 km de la station en travaux), ainsi que dans une autre station-service privée dans la localité de Sguia (à 10 km de la station-service de Hassi Bahbah), selon le communiqué.

F. R.

MDN/Batna

Une casemate détruite et trois personnes arrêtées pour soutien aux groupes terroristes

UN DÉTACHEMENT de l'Armée nationale populaire (ANP) a détruit, hier, dans la zone de Taghda, wilaya de Batna, une casemate pour terroristes et trois mines de confection artisanale et a récupéré un pistolet mitrailleur de type Kalachnikov et deux chargeurs de munitions, alors qu'un autre détachement de l'Armée a arrêté à Théniet El-Abed, dans la même wilaya, trois dangereux éléments de soutien aux groupes terroristes, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale. «Dans le cadre de la lutte anti-terroriste et grâce à l'exploitation efficace de renseignements, un détachement de l'Armée nationale populaire a détruit, le 6 novembre 2017 (hier),

dans la zone de Taghda une casemate pour terroristes et trois mines de confection artisanale et a récupéré un pistolet mitrailleur de type Kalachnikov et deux chargeurs de munitions», a noté la même source. Dans le même contexte, un détachement de l'ANP a arrêté à Théniet El-Abed, wilaya de Batna, «trois dangereux éléments de soutien aux groupes terroristes». «Ces opérations venant s'ajouter à l'ensemble des résultats concrétisés sur le terrain, réitérent la grande vigilance et la ferme détermination des unités et des éléments de l'Armée nationale populaire à préserver la sécurité du pays et sa stabilité», a ajouté le communiqué.

Z. R.